



COMITE D'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE
SAINT-OUEN

Siège social
Centre Administratif et Social
6, place de la République
93406 Saint-Ouen cedex
Téléphone : 01 49 45 67 89
poste 6982

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 22 JUIN 2026

Ordre du jour

- Rapport de gestion sur l'activité de l'association et sur les comptes clos le 31 décembre 2025
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2025
- Approbation desdits comptes de l'exercice
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce et approbation desdites conventions
- Questions diverses

Présences

Étaient présents : Jonathan CARO ; Frédérique ABOAB ; Rémi CHURCH ; Nadir HOUACINE ; Eugène DUCHESNE ; Christelle GRÉGOIRE ; Lydia GUILLOTEAU ; Marie DELAVEAU.

Étaient excusés : Sihem ALIOUANE ; Johanna ALOUACHE ; Aïcha ANEOUAR ; Frédéric BALLESTEROS ; Nacer BENGARAALI ; Zoubida BENTAHAR ; Orida BOUAIFEL ; Christelle COLIN ; Louisiane COURBERA ; Maude DEFRAIN ; Fabien DELERIS ; Laurence D'HONDT ; Valérie DOBBERSTEIN ; Florence DUZANT ; Nestor GONZALEZ ; Arnaud GOUDET ; Yasmina HOUACINE ; Martine IBBOU ; Philippe LAPIERRE ; Valérie MARIETTE ; Yoann MAROUDIN ; Prisca MOREAU ; Sylvie MORGAUD ; Tony PESCHE ; Lionel SAUNIER ; Habibsetou SYLLA ; Malika TAKARIT ; Pascal VILLET ; Nizar ZITOUNI.

Étaient également présents le Commissaire aux Comptes ainsi que l'Expert-Comptable de l'association.

Déroulement de la séance

À 14 h 00, Monsieur Rémi CHURCH ouvre la séance et remercie les participants de leur présence.

Le rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont présentés aux membres présents. L'Expert-Comptable détaille les résultats de l'exercice et le Commissaire aux Comptes présente ses conclusions.

Les échanges permettent également de mettre en avant le travail accompli par le C.A.S.C. depuis sa réorganisation et la mise en place du nouveau logiciel de gestion.

Les membres présents soulignent les nombreuses évolutions engagées : modernisation des outils de gestion, réorganisation des bureaux, amélioration du fonctionnement administratif, mise en place du paiement par terminal bancaire (TPE), modernisation des procédures internes et amélioration continue des prestations proposées aux agents.

L'ensemble de ces évolutions a contribué à renforcer l'organisation du C.A.S.C. et la qualité du service rendu aux agents. Les élus se félicitent du travail réalisé et rappellent que plusieurs projets sont encore en cours afin de poursuivre cette dynamique d'amélioration et de développement au bénéfice de l'ensemble des adhérents.

Vote

À l'issue de la présentation des comptes et des échanges, il est procédé au vote.

Les comptes de l'exercice 2025 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

- Pour : unanimité
- Contre : 0
- Abstention : 0

Clôture de la séance

Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Rémi CHURCH remercie les participants pour leur présence et leur implication au sein du C.A.S.C.

La séance est levée à 14 h 40.

Fait à Saint-Ouen-sur-Seine, le 22 juin 2026

Le Président du C.A.S.C. **Rémi CHURCH**

